Lot n° : **21**

Section : BX

N° : -

Superficie : 354 m²

Superficie de plancher maximale : 150 m²

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS

Impasse des Bourlaines

Lotissement à usage principal d'habitation LE JOSSELIN

autorisé par arrêté N°PA 085 234 22 C0009 du 8 juillet 2022

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

document provisoire en attente des travaux et bornage des lots

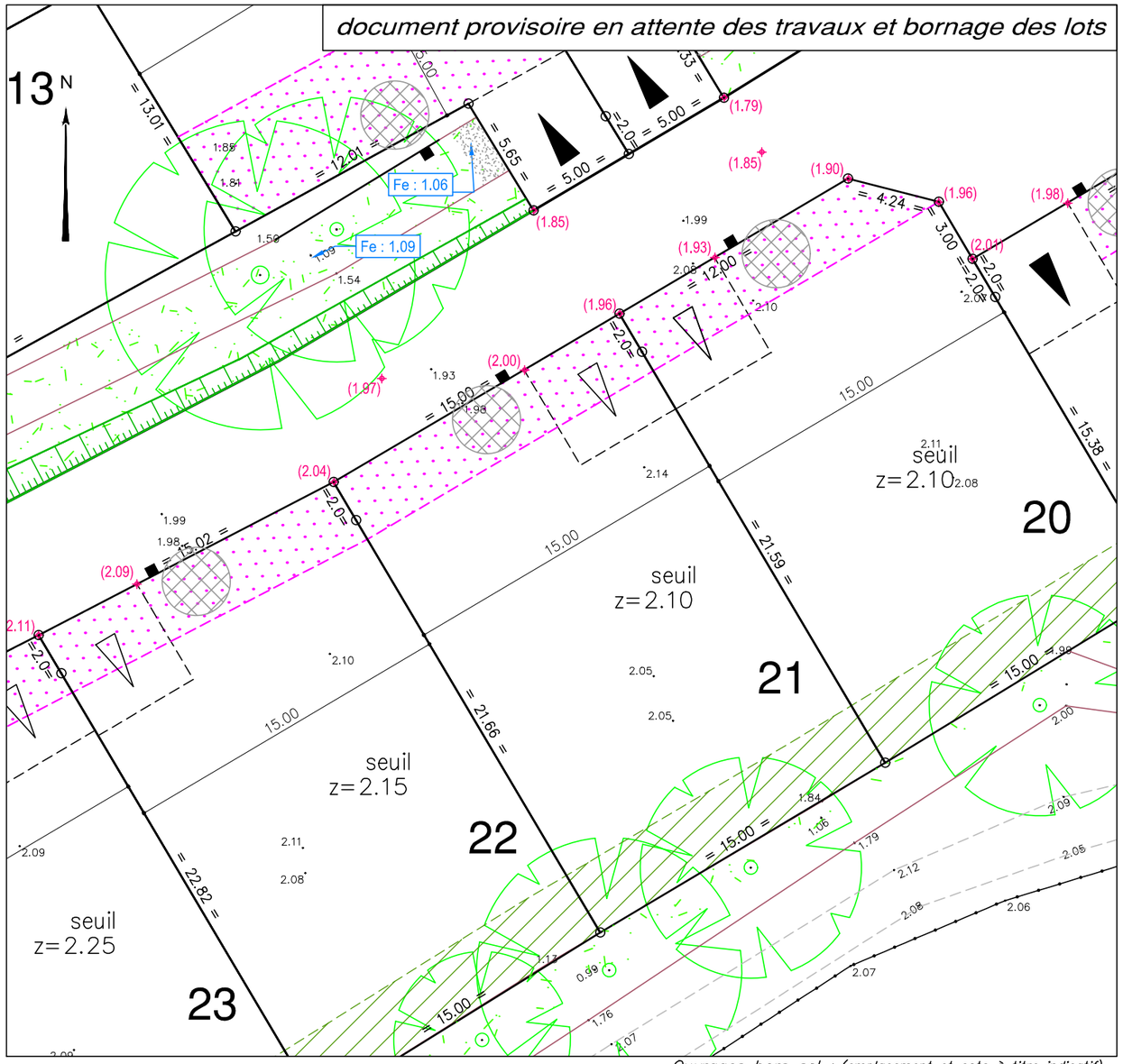

PLAN DE SITUATION

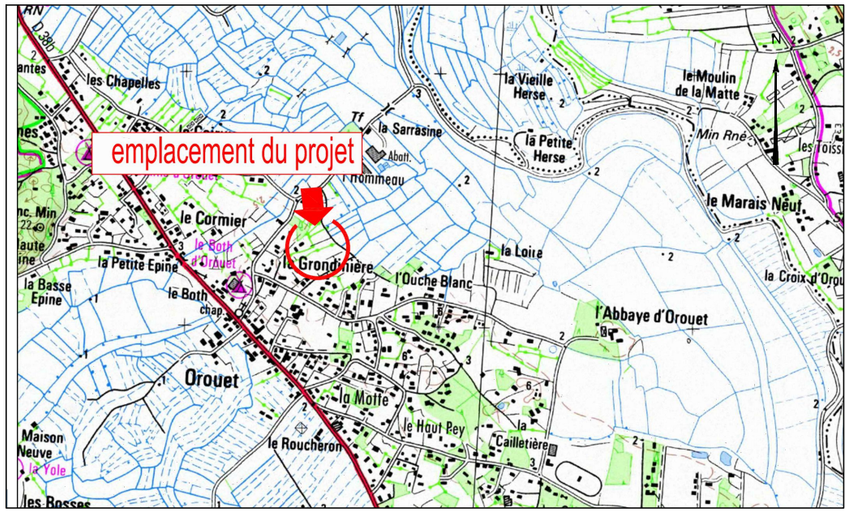

PLAN D'ENSEMBLE

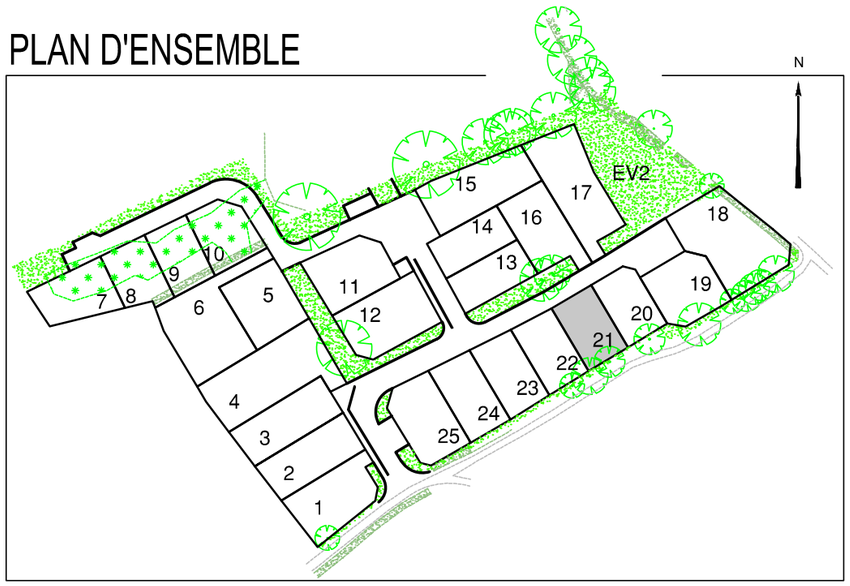

Maître d'Ouvrage

TERAMENAGEMENT
6, Boulevard Eiffel
Zone artisanale La Verdure
85170 BELLEVILLE-SUR-VIE

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS
Paysagiste concepteur - Urbaniste OPQU

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr
26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

LEGENDE

- Zone non constructible
- Zone non constructible de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- seuil z=-.-- : cote seuil minimum de la construction
- Talutage de voirie dans l'emprise du lot

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 – cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) – cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- ■ – regard tabouret EU
- T : --.-- / rEU : 0.80 – cote tampon du regard EU / cote radier du branchement EU => cotes projet (à vérifier sur place)
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP

Les eaux de drainage sont gérées à la parcelle avec trop plein sur la voirie

- signe d'appartenance de mur
- borne OGE

Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

DOSSIER *L21975*
Référence AUTOCAD *L21975IND.DWG*

DATE *25/07/2022*
DATE DE MODIFICATION

ECHELLE *1/250*

0 5m 10m 20m

www.geouest.fr